

LE PARC'est VOUS

LE JOURNAL DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES MONTS D'ARDÈCHE

DOSSIER

La transition
énergétique est amorcée
dans les Monts d'Ardèche !

P.6 à 8



www.pnrma.fr

P.2



LEADER Ardèche³, c'est parti

P.3



Apollon, en voie de disparition

P.5



Frédéric Allamel, secret de chatus

Édito

L'automne est là ! Avec lui les vendanges qui s'annoncent comme un millésime exceptionnel. Avec lui aussi, les châtaignes qui se prennent dans les filets et les villages des Castagnades qui s'animent au son des polyphonies corses !

A la veille de la COP 21, ce numéro 19 du journal consacre son dossier à la transition énergétique. Le Parc compte déjà de nombreuses initiatives, tant sur les économies d'énergie que sur la recherche d'énergies renouvelables comme le bois, l'hydraulique, le solaire, l'éolien. Trois communautés de communes se sont déjà lancées dans l'aventure TEPOS (Territoire à Energie POSitive) avec l'appui du Parc. D'autres vont les rejoindre et, très vite, tous les Monts d'Ardèche deviendront TEPOS.

Il nous faudra changer nos habitudes, expérimenter, s'inspirer du passé pour inventer demain, innover. C'est l'esprit même du Parc !

Lorraine CHENOT
Présidente
du Parc des Monts
d'Ardèche



Le programme européen LEADER Ardèche³



La candidature conjointe du Parc, du Pays de l'Ardèche méridionale et du Centre Ardèche (Syndicat Mixte Eyrieux Ouvèze Vernoux) au programme européen LEADER 2015-2021 a été couronnée de succès.



Le 16 février 2015, une enveloppe de 6 252 000 € de FEADER (Fonds Européen Agricole de Développement Rural) a en effet été obtenue. Depuis, le Groupe d'Action Locale (GAL) Ardèche³ se met en place. Composé de 153 membres publics et privés, cette instance s'est réunie pour la première fois le 17 septembre 2015. Elle a pour mission de mettre en œuvre la stratégie LEADER qui repose sur 3 axes principaux : l'urbanisme rural, les nouveaux modèles économiques et le changement de pratiques. Ce GAL Ardèche³ est le plus grand de Rhône-Alpes de par sa taille (236 communes) et son budget. Comme pour les 29 autres GAL rhônealpins, le démarrage opérationnel est prévu mi-2016. Programme à suivre donc...

ACTUALITÉS

ARCHITECTURE & URBANISME

Atelier rural saison IV !



Étudiants en école nationale d'architecture de Clermont-Ferrand

Depuis 4 ans, le Parc accueille des étudiants en école d'architecture sur l'évolution des espaces ruraux.

Cette année, la communauté de communes du Pays Beaume Drobie a été retenue pour accueillir les étudiants sur le développement des ressources locales, la valorisation du patrimoine bâti et des paysages ainsi que la création architecturale contemporaine.

Après avoir rencontré des associations, acteurs économiques, institutionnels, élus et parcouru les différentes communes situées en plaine, piémont et montagne, les étudiants ont imaginé différents projets d'aménagement : requalification du centre de Joyeuse, extension de villages, aménagements touristiques entre Beaume et Drobie, créations de parcours touristiques en bordure de la Beaume. Créatifs, innovants parfois utopistes, ces projets ont donné une riche matière à réflexion lors de la journée de restitution organisée à Lablachère en juin dernier. Rendez-vous est pris en 2016 pour de nouveaux ateliers ruraux, sources d'inspiration pour un urbanisme audacieux.

BRÈVE

Le Parc avec Val'Eyrieux

Le 14 septembre 2015, la Présidente du Parc, Lorraine Chenot, et le Président de Val'Eyrieux, Jacques Chabal, ont signé un plan de coopération. Telle une feuille de route, ce plan se traduit par un programme d'actions sur trois années, élaboré conjointement avec le Parc et la communauté de communes. Les douze communautés de communes des Monts d'Ardèche sont un échelon incontournable pour la mise en œuvre de la Charte du Parc.



BRÈVE

Une stratégie pour la flore menacée du Parc

Avec l'appui du Conservatoire botanique national du Massif central, le Parc a défini un plan d'actions pour préserver 244 espèces de plantes menacées dont 94 prioritaires. Ce programme comporte différents volets : mise à jour des données par des prospections de terrain, protection et gestion des sites prioritaires, suivi des localités avec l'aide du public, information et sensibilisation.



L'épipogon sans feuille, une orchidée du Parc discrète et rarissime

URBANISME

URBA SESSIONS, les rendez-vous de l'urbanisme



Le Parc continue ses journées de sensibilisation et de formation à l'urbanisme, ouvertes à tous les élus et techniciens de collectivités. Préparés en partenariat avec le CAUE, ces rendez-vous permettent de rencontrer divers acteurs, élus de communes et de territoires voisins, chambres consulaires, bureaux d'études, services de l'Etat... et de partager les expériences et les questions de chacun. 64 personnes étaient présentes le 15 septembre pour aborder les méthodes de réalisation des PLU/PLUI*.

Les Urba Sessions de cet automne traiteront de façon très opérationnelle de la manière d'intégrer les enjeux actuels dans un document d'urbanisme : eau, agriculture, paysage, revitalisation des bourgs, formes urbaines et cadre de vie, climat et énergie. Programmation 2016 : l'habitat léger et mobile, les démarches participatives, les initiatives d'habitat groupé participatif...

Pour en savoir +
Suivez l'actualité des Urba Sessions
sur le www.pnrma.fr

*PLU : plan local d'urbanisme - PLUI : plan local d'urbanisme intercommunal

BRÈVE

Chaux devant !

En partenariat avec Maisons Paysannes et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche (CAUE), le Parc a organisé plusieurs journées de sensibilisation aux usages de la chaux dans la rénovation du patrimoine bâti.



Application de chaux

Destinées aux professionnels et aux habitants, ces journées ont permis de mieux connaître les atouts de la chaux, matériau ancestral, aux propriétés techniques et esthétiques actuelles pour des rénovations écologiques. Avec les communes de Coux, Lamastre et Largentière, les 6 sessions de formation ont réuni plus d'une centaine de personnes pour des visites de sites et une mise en pratique : jointoiement de pierres, enduit, coloration, etc.

Pour en savoir +

Parc : J. Damour - jdamour@pnrma.fr

Maisons Paysannes :

ardeche@maisons-paysannes.org - Tél : 04 75 90 44 21

CAUE : caue-07@wanadoo.fr - Tél : 04 75 64 36 04

FAUNE

Apollon, en voie de disparition ?

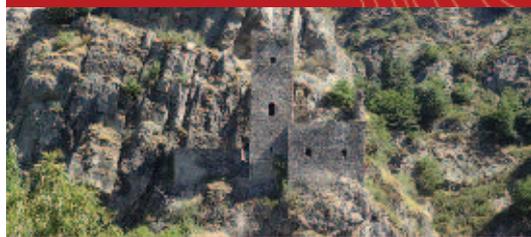
L'Apollon est un grand et magnifique papillon qui vit en montagne.

Les populations d'Apollon ont considérablement diminué ces dernières années du fait du changement climatique et de la fermeture des milieux due à la déprise agricole. En 2014, une étude sur les papillons dans le site Natura 2000 et ENS du Gerbier-Mézenc a permis de confirmer sa présence mais pas d'évaluer l'état de conservation de sa population. En 2015, un stagiaire en BTS a affiné les connaissances sur cette espèce en montrant que le papillon avait disparu de 4 sites sur les 6 connus. Avec l'aide des naturalistes, il a diagnostiqué que les deux populations restantes d'Apollon se portaient bien.



Comptage des papillons Apollon, secteur Mézenc avec Luc Rouzet, stagiaire

CULTURE



Tour de Borne

Le partage des eaux

Parcours artistique dans les Monts d'Ardèche.

La ligne invisible de partage des eaux sépare le bassin versant méditerranéen du bassin atlantique. Cette ligne qui traverse les Monts d'Ardèche a naturellement inspiré Le Partage des eaux, un projet de parcours artistique à « ciel ouvert ».

Des premières œuvres de l'humanité abritées dans la Grotte Chauvet à la création contemporaine invitée par le Partage des eaux, le dialogue est ouvert sur le territoire ardéchois, source d'inspiration et de création.

Une ligne rendue visible...

Sur la ligne de partage des eaux dont le tracé sera révélé par le paysagiste Gilles Clément, six sites géologiques et patrimoniaux remarquables ont été choisis. La Chartreuse de Bonnefoy, le Mont Gerbier de Jonc, la Vestide du Pal, l'Abbaye de Mazan, la Tour de Borne et Notre-Dame des Neiges accueilleront des œuvres d'art contemporain créées à leur mesure par des artistes de renommée internationale.

Le GR7 et la Grande traversée VTT qui suivent ou croisent le parcours seront équipés de mobilier créé en collaboration avec le designer Eric Benqué à partir des ressources naturelles et des savoir-faire locaux. Des Echappées seront également proposées en lien avec les lieux culturels et touristiques partenaires.

Tout au long du projet, les habitants seront associés aux artistes.

Dès l'été 2016, un rendez-vous festif sera organisé pour une inauguration en 2017.

BRÈVE



La lauze s'expose

Dans le secteur du Mézenc et du Gerbier, les toitures de montagne en lauzes, genêts et chaume sont un patrimoine architectural et paysager remarquable. Avec l'association Liger, le Parc a confié à Frédérique Fournet, stagiaire en Master "Patrimoine architectural et urbain" à l'Université Lumière Lyon II, un inventaire de ce patrimoine. Cet inventaire et les photographies de Séverine Le Goff font désormais l'objet d'une exposition présentée cet été à la Ferme de Clastres à Sainte-Eulalie. Exposition disponible sur demande au Parc.

BRÈVE

Elus'Tour



Visite d'un hébergement Accueil du Parc à Rosières en septembre

Lors du dernier comité syndical du Parc, les élus du piémont des Monts d'Ardèche ont accueilli les délégués du Parc pour 3 circuits découverte de leur territoire. Ils ont sillonné en mini-bus les routes des vallées de la Beaume et de la Drobie.

Au programme, la reconquête de la châtaigneraie, le développement du tourisme, la mise en valeur des patrimoines géologiques et agricoles autour du cépage Chatus et de l'élevage ovin. Ces 2 heures de terrain ont facilité les rencontres et les échanges entre des délégués qui se voient peu mais qui sont repartis riches d'expériences et d'idées à partager.

FAUNE

Les ponts, des refuges précieux pour les chauves-souris

Les chauves-souris peuvent s'abriter dans les cavités présentes sous les arches des ponts en période de reproduction, d'hibernation ou de transit. Certaines, comme le Murin de Daubenton qui chasse à proximité des cours d'eau, sont connues pour affectionner particulièrement ces ouvrages.

Le Parc a confié à Marie de Nardi, une stagiaire de dernière année en Master écologie, l'étude des ponts gérés par le Conseil départemental de l'Ardèche. 84% des ponts ont un potentiel pour accueillir des chauves-souris qui ont été découvertes dans 8% d'entre eux.

Des préconisations ont été faites pour intégrer cet enjeu dans les travaux d'entretien des ponts : adaptation de la période, recherche de chauves-souris pour éviter toute mortalité directe, conservation du potentiel d'accueil par le maintien de cavités favorables ou la pose de gîtes artificiels...



Neuf murins de Natterer blottis dans le disjointment d'un pont à Jaujac

BRÈVE

Jardins remarquables

Le jardin est un lieu privilégié pour parler simplement de la relation entre l'homme, la nature et la culture.



Jardin à La Souche

Si les jardins vous intéressent, participez au recensement en cours auprès des communes du Parc des Monts d'Ardèche. Que veut-on recenser ? Les jardins qui ont un caractère patrimonial : terrasses, jardins clos, réseaux d'irrigation, ensembles paysager les jardins au naturel, les jardins culturels (variétés anciennes, jardins historiques, savoir-faire particuliers), les jardins vivriers, d'agrément, ou encore les manifestations et initiatives diverses autour du jardin, les bourses d'échanges, et bien entendu les jardiniers remarquables ou toutes personnes ressources sur ces sujets. Participez en remplissant le questionnaire en ligne sur le site internet du Parc : www.pnrma.fr Lorsque cet état des lieux sera réalisé, des actions pourront être mises en place dans différents domaines de la connaissance, la sensibilisation, la valorisation, la mise en réseau et l'innovation.

TERRITOIRE

La région Rhône-Alpes Auvergne mobilisée pour le Parc

Samedi 27 juin, à la ferme de Bourlatier, se tenait le Conseil Montagne 2040 avec les élus d'Auvergne et de Rhône-Alpes. Ils se sont rendus au Mont Gerbier de Jonc pour signer l'acte d'engagement d'une future convention entre le Parc des Monts d'Ardèche et les deux régions Rhône-Alpes et Auvergne. La symbolique était au rendez-vous, car le Gerbier se situe non loin des limites des deux régions qui ne feront bientôt qu'une.



Au centre les trois signataires Lorraine Chenot, Présidente du Parc, Jean-Jack Queyranne Président de la région Rhône-Alpes et René Souchon Président de la région d'Auvergne. © Alexa Brunet



Le Président du Parc de Corse devient confrère de la châtaigne d'Ardèche

Soirée de lancement des Castagnades

Le 3 octobre dernier, Kaz'Kabar à Joyeuse accueillait la soirée de lancement des Castagnades. Aux côtés des organisateurs des fêtes, le Parc présentait le programme de l'édition 2015. Une délégation du Parc naturel régional de Corse était à l'honneur avec la confrérie des châtaignes d'Ardèche qui a intronisé des élus et castanéiculteurs corses. Le groupe de polyphonie corse l'Alba, fil rouge artistique des Castagnades, a clôturé cette soirée en (île de) beauté.

Rencontre avec les corses à la Castagnade de Saint-André-Lachamp



BRÈVE

Signalétique d'Information Locale

Le Parc apporte un soutien technique et financier aux communes pour la mise en place d'une Signalétique d'Information Locale (SIL). Dix projets ont été aidés en 2015 : Antraigues, Chambonas, Genestelle, Malarce-sur-la-Thines, Saint-Martin-de-Valamas, Saint-Privat, Sainte-Eulalie, Thueyts, Les Vans et Veyras. Ces dispositifs permettent de mieux signaler les services publics, quartiers, point de vue et activités économiques,... tout en respectant le cadre de vie. C'est aussi une solutions pour les acteurs économiques qui ne peuvent plus bénéficier de pré-enseignes depuis le 13 juillet 2015 (loi grenelle II).



Signalétique à Antraigues-sur-Volane

BRÈVE

Concours scolaire Volcans dans les Monts d'Ardèche



Pour célébrer l'obtention du label Geopark, le Parc propose à tous les établissements scolaires de son territoire et de ses villes portes, de participer à une nouvelle opération éducative. Les élèves de primaire sont invités à réaliser une œuvre plastique (peinture, collage, sculpture, installation, ...) en lien avec la géologie. Les élèves du secondaire devront réaliser une œuvre multi supports (Affiche, vidéo, diaporama, photographie, ...). En fin d'année scolaire, toutes les œuvres seront installées à la Maison du Parc. Un jury constitué de plusieurs partenaires du Geopark (élus, membres du conseil scientifique, techniciens Parc, chefs d'établissements, ...) se prononcera. Un voyage d'une journée à Vulcania sera offert aux gagnants, au cœur du Parc naturel régional des volcans d'Auvergne.



Suc de Sara

BRÈVE

Des panneaux pour le Parc



Panneau à l'entrée de Moudeyres

Les communes adhérentes au Parc affichent désormais leur appartenance au territoire. Des panneaux respectant les standards de la signalétique routière sont installés aux entrées principales des communes. Cette signalisation va permettre une meilleure identification des communes des Monts d'Ardèche par leurs habitants et le public touristique. Cet équipement est co-financé par le programme européen Leader.

Pour en savoir +

Si votre commune n'est pas encore équipée, contactez Fabrice Figuière : 04 75 36 38 79 ffiguiere@pnrma.fr

Pour en savoir +

Arnaud BERAT - 04 75 36 38 72 aberat@parc-monts-ardeche.fr

✓ AGRICULTURE

Frédéric Allamel, Responsable de la cave de Rosières



Frédéric Allamel

Chez les Allamel, le Chatus figure sur toutes les photos de famille depuis 1883. Située sur une terrasse en pierres sèches de Vernon, la parcelle historique de Chatus est vendangée à la main depuis 5 générations de viticulteurs soucieux de préserver le cépage autrefois menacé de disparition. Toutes les parcelles cultivées depuis les années 90 en Chatus ont été greffées avec un pied de vigne de Vernon. Fort de cette filiation et passionné par le vin, Frédéric a rejoint la cave coopérative La Cévenole, en 1988. Il nous en parle...

Présentez-nous la cave La cévenole

C'est le regroupement de 4 caves coopératives : Rosières, Payzac, les Vans et Largentière. Nous vinifions 45 000 hectolitres par an, en grande partie du rouge en gamay, syrah, grenache, cabernet et merlot, mais nous réalisons aussi de très bons vins blancs et rosés. Nous commercialisons nos vins avec l'UVICA basée à Ruoms et en vente directe au sein de notre caveau de Rosières.

Que représente le Chatus pour la cave coopérative ?

Le Chatus c'est notre spécialité, mais surtout notre fierté. 800 hectolitres de Chatus sortent de notre cave chaque année.

C'est peu au regard des autres cépages, mais le Chatus est au cœur de l'image de marque de La cévenole, c'est notre produit emblème et c'est celui qui porte la reconnaissance "Produit du Parc". La cuvée "Monnaie d'or" est élevée en fût de chêne pendant 1 an puis gardée en cuve encore une année avant d'être mise en bouteille. Nous avons aussi la cuvée "1883" réalisée uniquement avec le raisin de la parcelle historique de Chatus à Vernon et vieillie en fûts de chêne pendant 2 ans. Il n'y a que 2000 bouteilles par an... elles sont très recherchées.

Quelle spécificité de l'élevage sur fût ?

Il faut beaucoup de pratique. Pour ma part, il m'a fallu 10 ans pour en maîtriser le savoir-faire. Chaque fût de Chatus est goûté tous les mois et chaque fût exprime des notes différentes. Il faut composer la gamme selon ces disparités et ainsi équilibrer l'assemblage final. C'est comme une grande famille, chacun a son caractère mais une fois réunie, la magie opère ! J'invite tous les amateurs à venir déguster ce cépage issu d'une variété ancienne mais tellement au goût du jour... les 5 et 6 décembre prochain pour déguster la cuvée 2013.

Et que nous réserve la cuvée 2017 ?

Vieillie deux ans, vous ne pourrez déguster la récolte de Chatus 2015 qu'en 2017. Mais votre patience sera récompensée, car l'année s'annonce exceptionnelle. Ce n'est que tous les 10 ans environ que nous avons une telle qualité. Le raisin est précoce et il a bénéficié d'un ensoleillement régulier tout l'été. Ce sera un millésime à conserver précieusement dans sa cave !

✓ 3 QUESTIONS À

3 questions à Achille Martinetti Maire de Bocognano

Son village, du Parc naturel régional de Corse, héberge l'une des plus célèbres foires à la châtaigne. La Fiera di a castagnu a lieu du 27 au 29 novembre 2015. Une tradition festive autour d'un fruit automnal qui parle aux ardéchois... allons voir comment cela se passe dans l'île de Beauté.

Quand est née la foire de Bocogano ?

La châtaigne était, comme en Ardèche, un produit de subsistance. Il y a 33 ans, la Fiera di a castagnu voulait revaloriser les variétés locales comme la bastelicaccia ou a minuta. Elle a contribué, d'année en année, à mettre en avant le fruit et à structurer la filière castanéicole. Avec "l'AOP farine de châtaigne corse", c'est tout un territoire qui est reconnu pour la qualité de sa castanéiculture. Aujourd'hui, la châtaigne est un produit gastronomique que l'on retrouve décliné sous de nombreuses formes : liqueurs, bières, marrons glacés... La Fiera fait désormais parti d'un réseau de 11 foires corses, véritables vitrines de l'agro-alimentaire et de l'artisanat local.

Que trouve t-on sur cette foire ?

Le cahier des charges des exposants est très strict, ce qui garanti aux visiteurs des produits 100 % locaux. En venant cet automne, vous pourrez trouver de la farine bien sûr et des châtaignes fraîches mais en faible quantité, car la saison est très moyenne du fait de la sécheresse et de la présence du Cynips. Les produits agricoles sont aussi sur les étals avec les vins, les fromages, la charcuterie. Nous animons un concours de farine et présentons les innovations comme



Achille Martinetti lors de son intronisation par la Confrérie de la châtaigne d'Ardèche en 2010

le four à air pulsé, les décortiqueuses, les nouvelles techniques de conditionnement... Nous aimons aussi inviter les autres pays de tradition castanéicole, nous avons notamment reçu des italiens. Et enfin, nous n'oublions pas de faire la fête en musique et autour d'un bon repas où l'on déguste de la pulenda, le brocciu et des figatelli.

Qui fréquente cette foire ?

Il y a entre 18 000 et 20 000 visiteurs par an. Ce sont pour beaucoup des habitants, mais aussi des corses venus de plus loin et même la diaspora qui fait le déplacement pour la Fiera. Les compagnies aériennes et maritimes proposent des séjours "clés en main" avec voyage + hébergement + foire. Nous réalisons plus de 1200 repas sur deux jours. C'est l'un des événements les plus importants de l'arrière-saison en Corse, juste après la récolte des châtaignes. Les castanéiculteurs sont investis et présents pour rencontrer les visiteurs et œuvrent à faire connaître leur savoir-faire.



Pour en savoir +
www.fieradiacastagna.com

8 000 châtaigniers renovés

Les travaux de débroussaillage, d'abattage des rejets et d'élagage sont financés à hauteur de 50% (dans la limite de certains plafonds). En préalable à ces aides, un diagnostic gratuit est proposé aux propriétaires intéressés, afin de définir avec eux le potentiel de leurs parcelles. Des conseils pour la valorisation du bois, pour les parcelles à vocation forestière, sont également proposés par le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF).

Cet accompagnement est mis en place dans le cadre du programme de reconquête de la châtaigneraie, animé en partenariat par le Parc des Monts d'Ardèche, la Chambre d'Agriculture, le CICA et le CRPF. Près de 8000 arbres (plus de 210 dossiers aboutis) ont déjà été renovés grâce à ces aides. L'année 2015 a également été marquée par la forte progression du Cynips sur le département. Les partenaires se sont mobilisés massivement pour la lutte biologique, avec plus de 1000 lâchers de Tormus effectués en Ardèche cette année. Pour contrer le Cynips, l'entretien des arbres – élagage, suppression des rejets, fertilisation organique – est également primordial. Il permet de les rendre plus vigoureux et donc moins vulnérables aux effets de ce parasite.

Pour en savoir +
Camille Demené, Parc des Monts d'Ardèche
04 75 36 38 63 ou cdemene@pnrma.fr



Châtaigneraie à Saint-Étienne-de-Boulogne © CICA DEBELLUT

La transition énergétique est amorcée dans les Monts d'Ardèche !



La France accueille du 30 novembre au 11 décembre 2015, la 21^e Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques dite la COP21. Cette conférence a un enjeu de taille : il s'agit d'aboutir, pour la première fois, à un accord universel et contraignant permettant de lutter efficacement contre le dérèglement climatique et d'accélérer la transition vers des sociétés et des économies résilientes et sobres en carbone.

INTERVIEW

En décembre prochain, 195 pays de la planète se retrouveront à Paris. L'objectif est simple : prendre des engagements pour réussir la COP 21. Dit autrement, pour limiter le réchauffement climatique à deux degrés.

Mais quelle place alors pour le Département de l'Ardèche et le Parc dans cette négociation ?

Personne n'est à l'abri du réchauffement climatique et de ses conséquences souvent désastreuses. Par contre, tout le monde peut agir.

La loi sur la transition énergétique promulguée au mois d'août est une boîte à outils. Les habitants du Parc en sont les artisans. Parmi les mesures fortes, celle du développement des plateformes territoriales de la rénovation énergétique. 40% du gaspillage d'énergie se fait dans les logements. Le Département de l'Ardèche a voulu innover en s'assurant que ces plateformes, et ainsi les informations prodiguées aux particuliers, couvrent tout le territoire ardéchois.

Innover, à l'heure de la mondialisation, c'est aussi parfois s'inspirer du bon sens. Celui du développement des circuits courts qui garantit la qualité des produits et qui permet à nos agriculteurs de valoriser leur production tout en limitant les gaz à effet de serre. C'est aussi produire autrement, avec l'économie circulaire. En effet, « rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme », disait Lavoisier. Alors, n'hésitons pas à aller chercher la croissance dans nos poubelles, plutôt que de consommer toujours plus pour produire.

Le réchauffement climatique n'est pas une fatalité. La loi fixe un cadre mais « on ne change pas la société par décret ». Seules nos pratiques et notre comportement peuvent y parvenir. Préserver l'environnement c'est préserver notre qualité de vie. C'est préserver nos châtaigneraies, nos paysages, nos relations de proximité... C'est préserver notre outil de travail et notre raison d'être. Depuis 2001 le Parc nous y invite. C'est ainsi que nous pourrions dire que l'Ardèche participe largement à la réussite espérée de la COP 21.



Sabine Buis
Députée de l'Ardèche

De l'Europe aux communes rurales du Parc, le défi se relève à toutes les échelles.

L'Europe donne le La

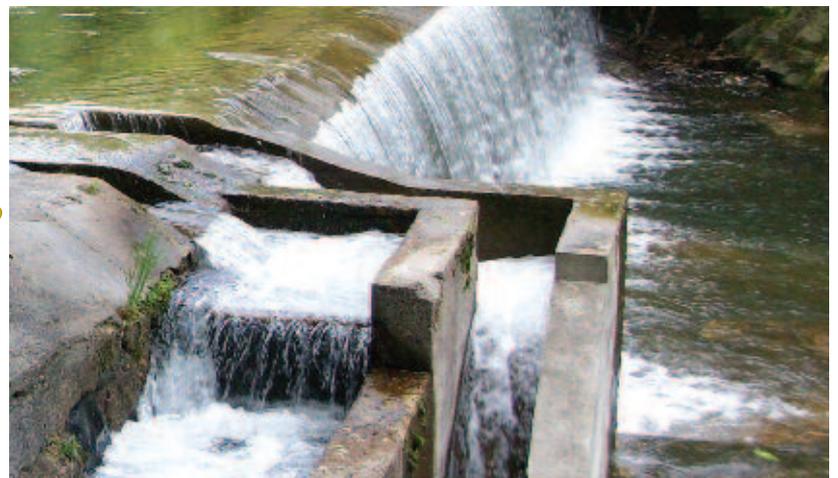
L'Europe affiche les objectifs les plus ambitieux de la planète en matière de lutte contre le changement climatique. En effet, l'Union européenne s'efforce de réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) en vue de limiter la hausse de la température mondiale.

Le 24 octobre 2014, les chefs d'Etat et de gouvernement européens ont adopté le nouveau paquet énergie-climat. Ses objectifs pour 2030 sont :

- Au moins 40% de réduction des émissions de GES par rapport à 1990
- 27% d'énergies renouvelables dans le mix énergétique
- Au moins 27 % d'efficacité énergétique



Ancienne mairie, panneaux photovoltaïques, Les Ollières



Barrage hydroélectrique, Labastide sur Besorgues

C'est quoi la transition énergétique ?

Elle désigne le passage du système énergétique actuel utilisant des ressources non renouvelables vers un bouquet énergétique basé principalement sur des ressources renouvelables.

Il s'agit aussi d'éviter la surproduction et les consommations superflues pour économiser l'énergie et bénéficier d'une meilleure efficacité énergétique.

La France incite ses collectivités à la transition énergétique

Le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie a lancé en 2014 un appel à projet et a retenu plus de 200 collectivités engagées dans la transition énergétique. Dans les Monts d'Ardèche, la communauté de communes du Pays de Vernoux a été labellisée Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte. Elle est donc reconnue au niveau national comme territoire d'excellence de la transition énergétique et écologique. Grâce à ce titre, la communauté de communes du Pays de Vernoux bénéficie d'une aide financière exceptionnelle de 500 000€ pour investir sur son territoire. Ce montant sera investi sur les modes de déplacements doux et sur la mise en place d'un plan local pour l'installation de panneaux solaires thermiques.

Tou "TEPOS" ible

En Rhône-Alpes, l'ADEME et la Région se sont mobilisées dès 2013 pour encourager les territoires dans la transition énergétique et devenir Territoire à Energie POSitive (TEPOS). Les territoires lauréats ont un accompagnement technique et financier. Sur le Parc, ce sont trois communautés de communes qui se sont portées candidates pour devenir TEPOS : celles du Pays de Vernoux, Val'Eyrieux et du Pays d'Aubenas Vals. Toutes les trois souhaitent diminuer leur consommation énergétique par deux d'ici 2050 et développer la production d'énergie renouvelable.



Quel bouquet énergétique pour les Monts d'Ardèche ?

Pour le Parc, il est essentiel d'accompagner les élus et les habitants dans la transition énergétique. Depuis près de deux ans, le Parc propose aux communautés de communes volontaires d'engager un travail collaboratif sur les énergies renouvelables. Ces rencontres, sous forme d'atelier, ouvrent le débat sur les productions d'énergies renouvelables que l'on souhaite voir ou non se développer sur le périmètre intercommunal. En 2015, le Pays d'Aubenas Vals, Beaume Drobie, Pays des Vans et Val'Eyrieux ont bénéficié du soutien du Parc pour organiser ces réunions d'échanges auxquelles près de 150 élus et habitants ont participé.

✓ ÉNERGIE



Le châtaignier, un bon bois de chauffage

Le châtaignier est l'essence la plus répandue sur le territoire du Parc et il est largement utilisé en « auto-approvisionnement » de bois de chauffage. Malgré cela, ses qualités sont décriées et son image très souvent écornée. Le Parc et l'inter-profession Fibois 07/26 ont lancé une étude pour connaître ses caractéristiques : temps de séchage, lessivage des tanins, pouvoir calorifique, formation de cendres... Les résultats sont probants. Le châtaignier se distingue de part sa qualité de fendage et son pouvoir calorifique. Comme tous les bois, il faut avant tout veiller à l'utilisation de bois sec, notamment le vieux bois de verger qui a tendance à « reprendre » de l'humidité parfois.

Pour en savoir +

Retrouvez tous les résultats de cette étude sur www.pnrma.fr, rubriques « forêt » et « énergie-climat »



Concertation Bouquet énergétique Val'Eyrieux

Pour des logements performants

Les collectivités s'organisent et proposent en Ardèche un dispositif d'accompagnement des ménages et des artisans pour la rénovation performante des logements. Les syndicats mixtes d'Ardèche Verte, du Centre Ardèche, du Pays de l'Ardèche méridionale et du Parc, en partenariat avec le Département de l'Ardèche, Polénergie, la Maison de l'emploi et de la formation et le Pays de Vernoux se mobilisent pour la création d'une plateforme. Le principe de cette plateforme est de permettre aux propriétaires d'engager des travaux de performances énergétiques en leur proposant :

- un accompagnement technique en vue d'une mobilisation optimum des aides financières
- des artisans formés, assurant ainsi une parfaite maîtrise des enjeux thermiques dans le bâtiment

Ce dispositif devrait voir le jour courant 2016.

Urbanisme et énergie

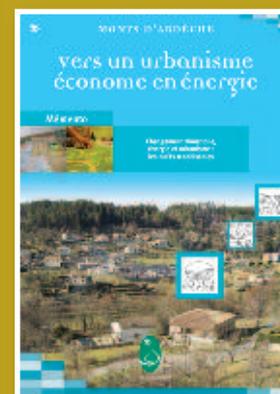
Du document d'urbanisme à la maison individuelle en passant par des opérations d'aménagement en lotissement, il est possible d'agir pour concilier une maîtrise de la consommation d'énergie avec un urbanisme de qualité accueillant et innovant.

Pour en savoir +
le Mémento

"Urbanisme et énergie"

sur le www.pnrma.fr

ou sur demande au Parc - 04 75 36 38 60



Rallumez les étoiles

Dans un souci d'économie d'énergie et de préservation de la biodiversité, des communes ont fait le choix d'éteindre leur éclairage public une partie de la nuit. Aujourd'hui, huit communes pratiquent l'extinction de leur éclairage public ou sont en passe de le faire : Albon d'Ardèche, Chalencan, La Souche, Présailles, Saint André Lachamp, Saint Basile, Saint Martin de Valamas et Saint Michel de Chabrillanoux. Certaines ont pu mobiliser l'aide financière apportée par le Parc pour acheter un petit module, appelé horloges astronomiques, permettant d'automatiser l'extinction. Chaque année en octobre, un événement national « Le Jour de la Nuit » rend hommage à ces initiatives locales avec des observations nocturnes de la faune.



Pour en savoir +
lejourdela nuit.fr

INTERVIEW

"Le projet de centrale villageoise, nous l'avons eu en héritage et c'est une belle transmission. La Communauté d'agglomération participe à hauteur du tiers de la SCIC, et comme tous les coopérateurs, elle a une voix dans ce grand collectif. C'est une démarche citoyenne avec des habitants engagés et volontaires. C'est une démarche écologique qui préfigure, je l'espère, d'autres initiatives pour nous conduire vers un territoire à énergie positive. Et c'est une démarche d'économie sociale et solidaire, où l'on produit plus d'énergie que ce que l'on consomme. Tout ce que l'on fait pour dépenser moins d'énergie fossile et produire plus d'énergie renouvelable, ça va dans le bon sens !"



Gilles Quatremère

Vice-Président CAPCA - en charge des Energies renouvelables et du plan climat



Retrouver les reportages audio et vidéo "Les pieds dans le Parc" consacrés à la centrale villageoise sur le www.pnrma.fr

Une coopérative pour produire de l'énergie

Les Centrales Villageoises sont des sociétés locales qui ont pour but de développer les énergies renouvelables en associant citoyens, collectivités et entreprises locales. Les projets d'équipement respectent le paysage, le patrimoine et génèrent des retombées économiques locales. La communauté de communes d'Eyrieux aux Serres (incluse dans la communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche - CAPCA) a été séduite en 2010 par ce nouveau concept de production d'énergie solaire. En partenariat avec l'association Rhône Alpes Energie Environnement, Polénergie et le Parc naturel régional, la collectivité a mobilisé ses habitants pour créer une association de préfiguration, puis une société coopérative (SCIC). Aujourd'hui, la SCIC compte 9 toitures équipées de panneaux solaires photovoltaïques et 75 associés habitants, entreprises et collectivités locales dont la CAPCA. La SCIC recherche de nouveaux associés pour développer son parc photovoltaïque et partage son expérience auprès de tous ceux qui souhaitent reproduire ce modèle.

Quel développement éolien pour les Monts d'Ardèche ?

Depuis plusieurs années, l'éolien se développe en France et son essor questionne le Parc. Un guide de l'éolien dans les Monts d'Ardèche fait référence pour analyser les projets d'implantation. Aujourd'hui, sur le territoire des Monts d'Ardèche et à proximité, 54 mâts éoliens sont dénombrés. Un diagnostic est en cours sur l'ensemble des sites de production.

Il devrait permettre d'évaluer l'impact économique, environnemental et social des parcs éoliens des Monts d'Ardèche et ainsi de mieux appréhender les projets futurs.



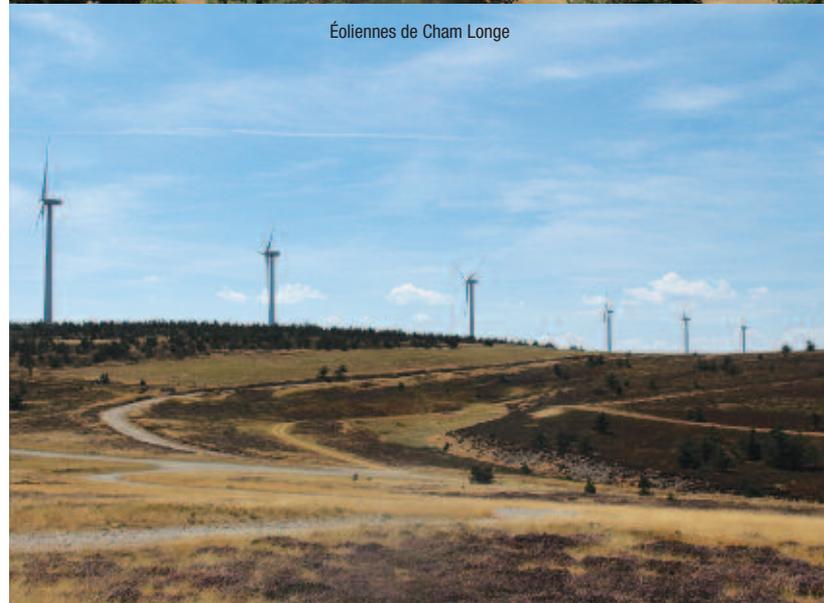
Panneau solaire de la SCIC, collège de Saint-Sauveur-de-Montagut



Éoliennes de Cham Longe



Installation des panneaux solaires de la SCIC, sur une toiture des Ollières-sur-Eyrieux



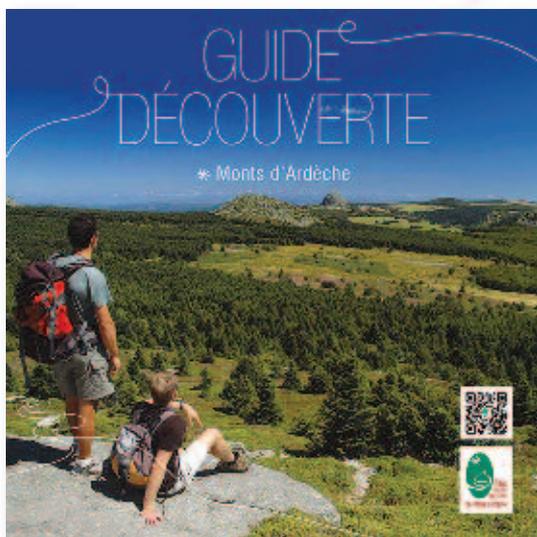
Pour en savoir +

et suivre la production d'électricité en temps réel : www.centralesvillageoises.fr

▼ GUIDE & CARTE

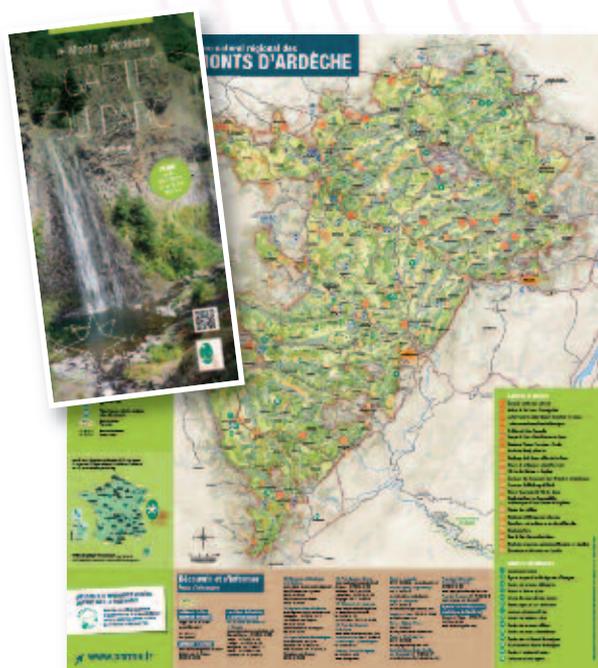
Guide découverte 2015/2016

Véritable carnet d'adresses du Parc, les 70 pages du guide vous entraînent au plus près des Monts d'Ardèche. Au sein des quatre rubriques, Séjourner, Savourer, Comprendre et Découvrir, toutes les bonnes adresses labellisées "accueil du Parc" et "produit du Parc" sont recensées. Vous pouvez ainsi faire le plein d'idées pour voyager à deux pas de chez vous ou dans une vallée voisine avec un accompagnateur de moyenne montagne, dans un éco-musée ou à une table d'hôte en dégustant les produits de l'agriculture locale.



Carte découverte 2 in 1

Cette nouvelle édition de la carte du territoire des Monts d'Ardèche propose au recto la plan du Parc avec ses maisons, musées et sentiers thématiques. Au verso, la carte du Geopark et l'ensemble des 51 géosites sont présentés.



> Ces deux documents sont disponibles dans les Offices du tourisme ou sur demande au Parc

▼ GUIDE

Guide VTT Ardèche

Un nouveau guide VTT pour l'Ardèche vient d'être réalisé par deux passionnés des activités de pleine nature, Mathieu Morverand (enseignant au CREPS de Vallon Pont-d'Arc) et Edmond Gayral (moniteur VTT). Il présente notamment le descriptif de la Grande Traversée VTT de l'Ardèche du nord au sud, ainsi que 31 circuits VTT en boucle et 2 itinéraires empruntant des voies vertes dont la Dolce Via sur l'Eyrieux.

> Éditions Glénat
(191 pages, prix public de 15,50€)



▼ MÉMENTO

Mieux connaître les réserves biologiques intégrales du Parc

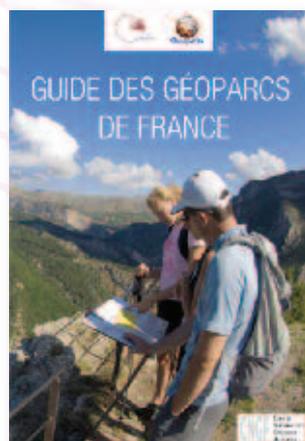


Après la création de la première réserve biologique intégrale du territoire au début de l'année 2014, le Parc et l'Office National des Forêts ont souhaité mieux faire connaître ces espaces auprès du grand public. Priorité de la nouvelle charte, la conservation de ces cœurs de nature est aujourd'hui effective sur 1200 ha. Ils constitueront un véritable laboratoire à ciel ouvert permettant d'observer l'épanouissement d'une biodiversité exceptionnelle mais aussi les impacts du changement climatique.

> Sur demande auprès du Parc ou téléchargeable sur le site internet.

▼ GUIDE

Guide des GEOPARKS de France



Ce petit guide présente les 5 géoparcs français bénéficiaires du label mondial soutenu par l'UNESCO : Haute-Provence, Luberon, Massif des Bauges, Chablais et Monts d'Ardèche.

> Une édition du Comité national des Geoparks de France, gratuit sur demande auprès du Parc.

LE COIN LECTURE

▼ YOUTUBE

Vidéo "Les Monts émerveillent"

Un film de 3 minutes pour découvrir le Parc des Monts d'Ardèche a été réalisé cet été... 3 minutes qui donnent envie de visiter le territoire 3 jours, 3 semaines... et qui sait plus encore !

Il sera diffusé cet automne dans l'espace Welcome de la Caverne du Pont d'Arc. Disponible sur la chaîne YouTube du Parc et sur le www.pnrma.fr





Toits de montagne

Ferme à Gaugaille

Entre le Mont Gerbier de Jonc et le Mézenc, un inventaire des fermes à toiture traditionnelle a été réalisé. Séverine Le Goff a photographié certaines de ces toitures recensées.

LE PARC EN IMAGES



Ferme Philip

Quand le petit patrimoine fédère

A l'initiative des habitants du hameau de Meyzoux, deux artisans du Monastier-sur-Gazeille ont entièrement reconstruit le four à pain en s'inspirant d'un four voisin.

Génération Parc

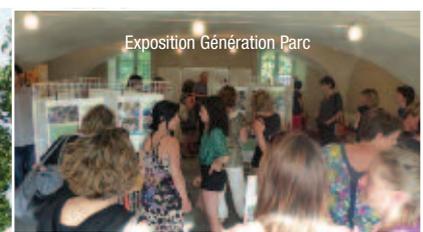
Exposition des projets scolaires lors de la journée de restitution "génération Parc !" en juin 2015



Inauguration du four de Meyzoux



Madame Tachdjian, Inspectrice de l'Education Nationale, à l'exposition Génération Parc



Exposition Génération Parc



Franck Jouffre, Vice Président du Parc, inaugure l'exposition Génération Parc

RENDEZ-VOUS

7^{ème} édition du jour de la nuit

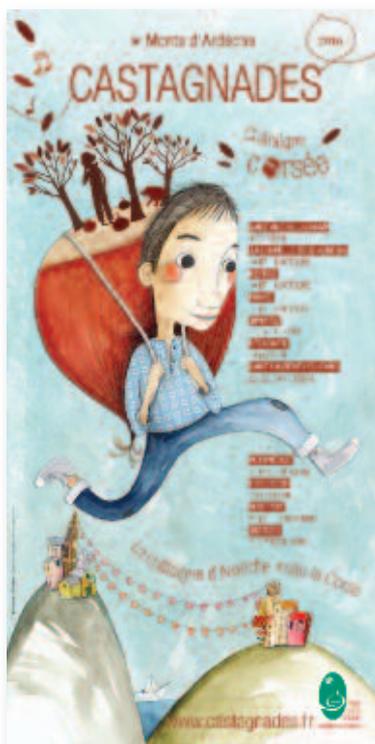
> 10 octobre 2015 à Prunet

Pour en savoir  www.jourdelanuit.fr

Les castagnades des Monts d'Ardèche

- > 17 et 18 octobre 2015 à Joyeuse
- > 17 et 18 octobre 2015 à Privas
- > 18 octobre 2015 à Désaignes
- > 22 au 25 octobre 2015 à St-Laurent-les-Bains
- > 24 et 25 octobre 2015 à Antraïgues
- > 25 octobre 2015 à Chalencon
- > 31 octobre 2015 à St-Pierreville
- > 1^{er} novembre 2015 à Vesseaux
- > 8 novembre 2015 à Joannas

Pour en savoir  www.castagnades.fr



Festival de la BD

> 17 et 18 octobre 2015 à Burzet

Foire aux chevaux

> 20 octobre 2015 à Fay sur Lignon

Pierre sèche : formation pro et grand public avec Ellips et pierre sèche

> Du 19 au 23 octobre 2015 à Nozières

Création d'un mur de soutènement

> Les 13, 14, 15 et 16 octobre 2015 à Issamoulenc

- Dégagement de la coupole du four du hameau du Serret

- Journées ouvertes au grand public, inscription auprès d'Ellips : elipspierreseche@free.fr

> Du 9 au 12 novembre 2015 à Creysseilles

Restauration de terrasses agricoles

Pour s'inscrire : 04 75 36 38 60 - accueil@pnrma.fr



Sortie du nouveau millésime "Chatus"

> 5 et 6 décembre 2015 à la cave La Cévenole de Rosières



Artiste en herbe, tous aux jardins

5 rendez-vous
à la Maison du Parc



- > 8 novembre 2015 :
La vannerie au jardin :
création de mobiles
et de sculptures en osier
- > 13 décembre 2015 :
Appaux et autres
imitateurs
- > 10 janvier 2016 :
Peinture au naturel
- > 14 février 2016 :
Fabrication d'une cabane
et d'un tunnel en osier
vivant
- > 13 mars 2016 :
De fil en fil au jardin,
tisser des liens :
créations symboliques
et jeu corporel collectif

Pour s'inscrire : 04 75 36 38 60 - accueil@pnrma.fr



RUBRIKAPARC



C'est où ?



1. Castagnades à Privas - 2. Castagnades à Saint-André-Lachamp - 3. Castagnades à Joyeuse - 4. Castagnades à Antraigues

RECETTE

Polenta corse : Pulenda

Ingrédients :
1,5 l d'eau - 1 kg de farine de châtaignes
3 pincées de sel

Se servir d'un chaudron, "a paghjola". Porter à ébullition l'eau salée. Retirer un peu d'eau et réserver pour rajouter si nécessaire. Jeter la farine en une seule fois. Tourner avec un rouleau en bois, «u pulendaghju». Retirer du feu de temps en temps mais délayer continuellement. La pulenda sera cuite lorsqu'elle fera une boule autour du rouleau. Saupoudrer alors de farine la surface de la marmite, avant de renverser son contenu sur une serviette, préalablement saupoudrée de farine. Recouvrir d'un autre linge (5 mn). Saupoudrer la boule de farine puis, à l'aide d'un fil, couper la boule en 4 puis en lamelles de 1 cm environ. Accompagne traditionnellement figatellu, panzetta, fromage frais, brocciu, œufs, viandes en sauces...



Maison du Parc
Domaine de Rochemure
07380 Jaujac
Tél. 04 75 36 38 60
accueil@pnrma.fr
www.pnrma.fr



S'ABONNER AU JOURNAL DU PARC

Le journal est désormais disponible sur abonnement gratuit, pour le recevoir dans sa version papier, merci de communiquer votre adresse postale :

- Par email : accueil@pnrma.fr via le formulaire internet : www.pnrma.fr
- Par téléphone : 04 75 36 38 60

Pour le recevoir par email (version numérique uniquement), inscrivez-vous à la newsletter du Parc via le formulaire internet : www.pnrma.fr



Journal du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche
Directeur de la publication et de la rédaction : Lorraine Chenot
Rédaction : équipe du Parc
Secrétariat de rédaction : Vanessa Nicod, Jeanne Aimé Syntes
Conception, création et réalisation graphique : APIDE
Crédits photos : Séverine Baur, mairie de Privas, mairie de Joyeuse, Marie de Nardi, Séverine Le Goff, Alexa Brunet, Foyer rural de Bocognano, Mairie du Monastier sur Gazelle, PNRMA, N. Dupieux, A. Berat, N. Salinas, F. Chifflet, M. Babay, J. Damour, D. Cocatre.
Photo de couverture : Panneaux Photovoltaïques Aux Olliviers
Impression : Alpha - ISSN : 1953 - 1370